

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

N°1

06.11.18

18H00

PRÉSENTS		
Tom Lepage (Directeur CE1-CE2-CM2)	Séverine Dudoit (Enseignante CP-CM1)	Mathilde Cousot (Enseignante PS-MS-GS)
Maxime Picut (Enseignant Brigade)	Annette Viaud (Maire Luxé)	Jackie Brun (Première adjointe Luxé)
Pascal Kaud (Maire Juillé)	Marie-Claire Gagnaire (Maire Ligné)	Mme Ollier (Présidente ape)
Emeline Gasseling (commune de Juillé)	Marie-Amélie Rivet (commune de Ligné)	Loïc Ditlecadet (Parent élève GS)
Jessica Mounier (Parent élève CM2)	Aurélia Comby (Parent élèves CM1-CM2)	Jean-Michel Laurent (Parent élève CM2)
Séverine Gasseling (Parent élève GS)		
EXCUSÉS		
Sandrine Etcheverry (Inspectrice de l'Éducation Nationale)	Jean-Louis Jonquet (Maitre du RASED)	

Ordre du jour :

- I. Le bilan des élections
- II. La compétence du conseil d'école
- III. Le règlement intérieur
- IV. Les effectifs et l'organisation pédagogique
- V. Bilan sécurité
- VI. Travaux
- VII. Les sorties et projets prévus
- VIII. Le projet d'école
- IX. APE
- X. Les questions diverses

Début de séance : 18h00

I. Le bilan des élections

Cette année, 5 parents ont souhaité se présenter comme représentant des parents d'élèves.

Une seule liste de 5 personnes a donc été constituée.

Sur 82 parents électeurs 55 ont voté. Sur ces 55 bulletins 8 ont été nuls. Nous avons donc un total de 47 suffrages exprimés pour un taux de participation de l'ordre de 67.07%.

Le directeur remercie les parents venus aider préparer le matériel de vote et félicite les nouveaux représentants.

II. La compétence du conseil d'école

Le directeur distribue les articles D411-1 et D411-2 aux différents membres du conseil.

Le directeur en fait une lecture succincte. Le rappel est fait sur les personnes ayant le droit de vote :

Dans le cas de l'école de Luxé, 8 voix :

- Le directeur
- Les enseignants présents le jour du conseil
- Madame la maire et Mme Brun
- M. Laurent, Mme Gasseling, Mme Mounier.

Après lecture de l'article D411-2. Le règlement intérieur du conseil d'école est débattu :

- la modalité de délibération : à main levée
- le cas de l'absence d'un membre : si un membre votant du conseil d'école est absent il peut donner sa voix par procuration écrite à un autre membre du conseil.

Il est rappelé que seuls les sujets à l'ordre du jour seront débattus ainsi que les questions envoyées en amont.

Le compte rendu du conseil d'école sera affiché et disponible sur le blog de l'école.

III. Le règlement intérieur

Le règlement de l'année 2018-2019 a été voté au dernier conseil d'école de l'année dernière. Néanmoins, nous devons rajouter un article sur l'interdiction du téléphone portable : article L511-5 du code de l'éducation

« L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans les écoles maternelles,

les écoles élémentaires et les collèges et pendant toute activité liée à l'enseignement qui se déroule à l'extérieur de leur enceinte, à l'exception des circonstances, notamment les usages pédagogiques, et des lieux dans lesquels le règlement intérieur l'autorise expressément. »

Le conseil vote à l'unanimité pour le règlement intérieur. Un mot contenant l'article du code de l'éducation sera distribué à toutes les familles pour compléter le règlement intérieur.

Le nouveau règlement intérieur sera affiché sur le tableau extérieur.

IV. Les effectifs et l'organisation pédagogique

a. les classes

L'école de Luxé comporte 3 classes pour un total de 65 élèves.

Classe 1 PS-MS-GS: Mme Cousot

Classe 2 CM1-CM2 : M. Lepage

Classe 3 CP-CE1-CE2 : Mme Dudoit

Enseignant remplaçant rattaché à l'école : M. Picut

b. les effectifs

Classe 1		Classe 2		Classe 3
PS : 6		CM1 : 5		CP : 5
MS : 4		CM2 : 21		CE1 : 6
GS : 9				CE2 : 9
19 élèves		26 élèves		20 élèves

-6 nouveaux PS

-1 nouvelle GS

-1 nouvelle CE2

-1 nouveau CE1

-2 nouveaux CM2

-1 nouveau CM1

Prévisions pour l'année 2018-2019 :

Classe 1		Classe 2		Classe 3
PS : 6		CE2 : 6		CP : 9
MS : 6		CM1 : 9		CE1 : 5
GS : 4		CM2 : 5		
16 élèves		20 élèves		14 élèves

=>50 élèves.

Question des parents au vu de la baisse des effectifs : « Quelles démarches vont être entreprises pour assurer la survie de l'école sur le long terme ? »

La mairie de Luxé souhaite engager un dialogue avec la mairie de Fouqueure et d'autres mairies à proximité pour un éventuel RPI.

c. Les APC

Les activités pédagogiques complémentaires sont toujours mises en place à hauteur de 36h pour mesdames Dudoit et Cousot.

Elles seront organisées de 16h à 17h une fois par semaine pour les classes de PS-MS-GS et CP-CE1-CE2. Et organisées les mercredis matin pour la classe de M. Lepage de 10h à 11h30.

d. le RASED

Cette année encore le Réseau d'Aide Spécialisé pour les Enfants en Difficultés intervient dans l'école.

Le RASED est composé de Monsieur Jean-Louis Jonquet et de Madame Christel Walczak

M. Jonquet enseignant spécialisé prend en charge les CE1 les lundis et vendredis matin.

e. La récréation

La cour de récréation a été modifiée. Désormais les maternelles sont dans la même cour que les élémentaires. Cela a pour but de favoriser les échanges inter-niveaux, développer le langage et la sociabilisation. Les vélos ont également été réglementés.

La surveillance de récréation est désormais plus large mais nous ne notons pas davantage de problèmes ou d'accidents.

f. Les évaluations nationales

Une grande campagne d'évaluations nationales a été lancée en ce début d'année avec pour but d'évaluer les compétences des élèves aux niveaux intermédiaires : cp-ce1, 6^e, seconde.

Les évaluations cp et ce1 ont donc été passées et un retour sera organisé en même temps que la remise des livrets.

V. Bilan sécurité

Le PPMS sert à savoir quoi faire et où aller en cas de crise. Voici la marche à suivre :

Incendie : évacuation de l'école place de l'église dès le signal donné. (Alarme non entendue dans la classe 3, relais avec corne de brume en continu dans la classe 2 par le directeur).

Nuage toxique : refuge dans la cantine pour tous. Si problème imminent, se confiner dans la classe. Fermer les ouvertures. (Coup de sifflet)

Déraillement de train : évacuation de l'école à la salle des fêtes. (Coups de corne de brume intermittents)

Intrusion : 3 scénarios ont été envisagés pour l'intrusion. Les 3 scénarios ont été projetés.

L'exercice du 13 septembre s'est déroulé convenablement : évacuation en 2min20 au point de rassemblement. Rien à signaler.

L'exercice attentat intrusion du mardi 16 octobre a permis de constater les problèmes suivants :

- problèmes persistant du signal sonore (Talkie-Walkie ?)
- absence de clé en salle des maitres pour pouvoir se confiner.

Une réunion avec la mairie sera organisée pour former le personnel communal aux risques et réaliser des exercices.

Concernant le plan Vigipirate, il est toujours d'actualité, nous sommes en sécurité renforcée risque attentat. De ce fait : les consignes suivantes s'appliquent (cf. doc Vigipirate).

VI. Les travaux

Différents travaux ont été réalisés durant les vacances d'été :

- changement de l'éclairage des classes
- placement d'une nouvelle alarme dans les classes
- amplification de l'alarme de classe 3
- réparation de l'alarme de la cantine et relai extérieur
- travaux de peinture en maternelle
- placement de nouveaux rideaux
- pose de panneaux de liège en maternelle
- nouveau lave-vaisselle pour la cantine

Sont à prévoir :

- création ou achat de meubles pour rendre la bibliothèque vivante
- dégagement du meuble de la salle des maitres pour y mettre les meubles de bibliothèque créés.

-si possible la création d'une porte entre la classe 2 et la salle des maitres.

VII. Les sorties et projets prévus

a. La coopérative scolaire

La coopérative possède actuellement 4391€ sur le compte.

La coopérative de début d'année a rapporté un total de 430€.

L'adhésion à l'OCCE coute : 137.35€

-392.70€ de piscine. Après concertation avec l'OCCE, la piscine ne peut plus être financée par la coopérative scolaire puisqu'il s'agit d'un enseignement obligatoire.

Gerbe pour le 11 novembre : 55€

Une sortie au cinéma de Ruffec sera prévue pour Noël. Les entrées seront payées par la coopérative commune.

Le directeur remercie les mairies pour leurs subventions ainsi que tous les parents ayant participé à cette première campagne de dons.

Concernant le budget bus il restait 611,5€ de l'année 2018 sur lequel est passé un devis de 928€ pour le bus. Il y a donc un déficit de 316.5€ qui sera pris sur le budget 2019.

b. Les sorties et projets

Cycle 1 :

-projet suivi de culture de blé sur l'année : Mme Coussot aimerait que les élèves se déplacent sur le champ, et l'année suivante continuer de suivre le blé et aller voir un boulanger, un moulin.

-projet d'interventions musicales : avec M. Gasseling, intervention de présentation d'instruments, de lecture musicale. Cela sera mis en place période 3 ou 4.

-théâtre à Angoulême en mars.

Cycle 2 :

-projet visite de chocolaterie

-théâtre : spectacle d'arts de la piste le 11 avril

-visite des jardins de St Fraigne : travail sur le vivant, les mathématiques

- visite de la maison de l'eau

Cycle 3 :

-Saint Lary : du 11/02 au 15/02, coût global de 10 140€. 1/3 payé par la mairie, 1/3 parents, 1/3 conseil général. Il reste 2380€ à financer. L'idée serait une vente de gâteaux et un repas à la salle des fêtes.

-Sculpture

-théâtre

-chorale

La journée Halloween a été très bien suivie, presque tous les élèves étaient déguisés. La journée fut très agréable pour tous.

La commémoration du 11 novembre (centenaire) aura lieu le dimanche 11 au monument au mort de Luxé. Tous les élèves y sont conviés. Un mot sera distribué à chaque enfant pour le rappeler. A cette occasion l'école offrira une gerbe de fleurs et les enfants chanteront la Marseillaise.

Une exposition organisée par l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Charente se tiendra à la salle des fêtes de 10h à 15h.

Piscine : les classes 2 et 3 vont à la piscine les vendredis matin et ce jusqu'au vendredi 16 novembre.

Noël : un sapin dans toutes les classes, un livre pour chaque élève. Le comité des fêtes offre le goûter.

VIII. Le projet d'école

Le projet d'école adopté lors du dernier conseil est actif. Un suivi de ce dernier sera effectué à chaque conseil sur 1 point.

Un travail va notamment être entrepris prochainement avec l'objectif de diversifier les actions de découverte des métiers et des formations. Ceci se fera par la création dans un premier temps d'une affiche qui sera posée devant l'école pour inviter les parents à se manifester pour qu'ils puissent venir présenter leur métier aux élèves.

IX. L'APE

Intervention de Madame Ollier, présidente de l'APE. 4 membres au bureau.

Projets :

-dépôt d'une benne papiers/cartons. L'entreprise ne fera plus de dépôt gratuit de la benne.

- Vente de chocolats et madeleines Bijou à venir

- 10 mars : brocante vente de vêtements puériculture

- projet vente de calendriers

-lâcher de truites

-kermesse de fin d'année

X. Questions diverses

Demande de Mme Gasseling pour que les parents se retrouvent le mercredi ou le samedi pour ranger la bibliothèque, créer des meubles ou entretenir l'école pour créer du lien entre les parents.

Mme Gasseling a créé une adresse mail pour les parents d'élèves.

Le prochain conseil d'école se déroulera le mardi 5 mars 2018 à 18h.

La séance est levée à 19h40.